

2. S'engager et participer

Devenir Membre de Natagora

Grâce au soutien de plus de 20000 membres, **Natagora concrétise et mène à bien de nombreux projets** de protection, de sensibilisation et d'éducation à la nature. Sans relâche, Natagora se mobilise pour continuer à préserver la biodiversité des habitats naturels en Wallonie et à Bruxelles. **4.700 hectares ont déjà pu être mis en Réserves Naturelles !** En devenant membre, vous participez à ce vaste mouvement et vous faites une différence !

En savoir plus : <http://www.natagora.be/membre/index.php?id=3089>

Quels sont les avantages réservés aux membres ?

En savoir plus : <http://www.natagora.be/membre/index.php?id=3091>

Comment s'affilier ?

En savoir plus : <http://www.natagora.be/membre/index.php?id=3090>

Devenir Volontaire

Quelles sont les conditions générales ?

Qui?

Tout le monde peut devenir Volontaire chez Natagora. Quel que soit votre parcours et votre expérience, vous avez des compétences et des qualités qui nous sont indispensables !

Quand?

Chacun peut s'impliquer suivant le temps dont il dispose. Toute aide est précieuse.

Comment?

Selon vos affinités, rejoignez directement le groupe qui vous parle. Qu'il s'agisse d'une Commission de Gestion, d'un Groupe de Travail, d'une Section Aves, ou d'une Régionale ...

Vous ne savez que choisir ? Contactez-nous !

Quelles sont les valeurs du volontariat ?

- **Ouverture** : Nous sommes ouverts d'esprit, ouverts aux autres et à la différence.
- **Bienveillance**: Nous sommes indulgents et empathiques, de manière désintéressée et compréhensive.
- **Soutien** : Nous participons à la construction et l'entretien d'un « nous ».
- **Convivialité** : Parce qu'un volontaire heureux est un volontaire contagieux !
- **Esprit critique** : Au travers de nos missions, nous décodons les pratiques environnementales et nous éveillons les consciences sur leur impact.
- **Expertise** : Nos initiatives doivent toujours s'appuyer sur des savoirs scientifiques.
- **Responsabilité** : Chaque volontaire est le garant de ses actes et de ses promesses.
- **Démocratie** : les décisions doivent être le reflet d'une direction choisie avec et par le groupe.
- **Initiative** : Nos structures doivent être un des terrains où se développent des initiatives collectives et citoyennes.

En savoir plus : <http://www.natagora.be/index.php?id=volontaires>

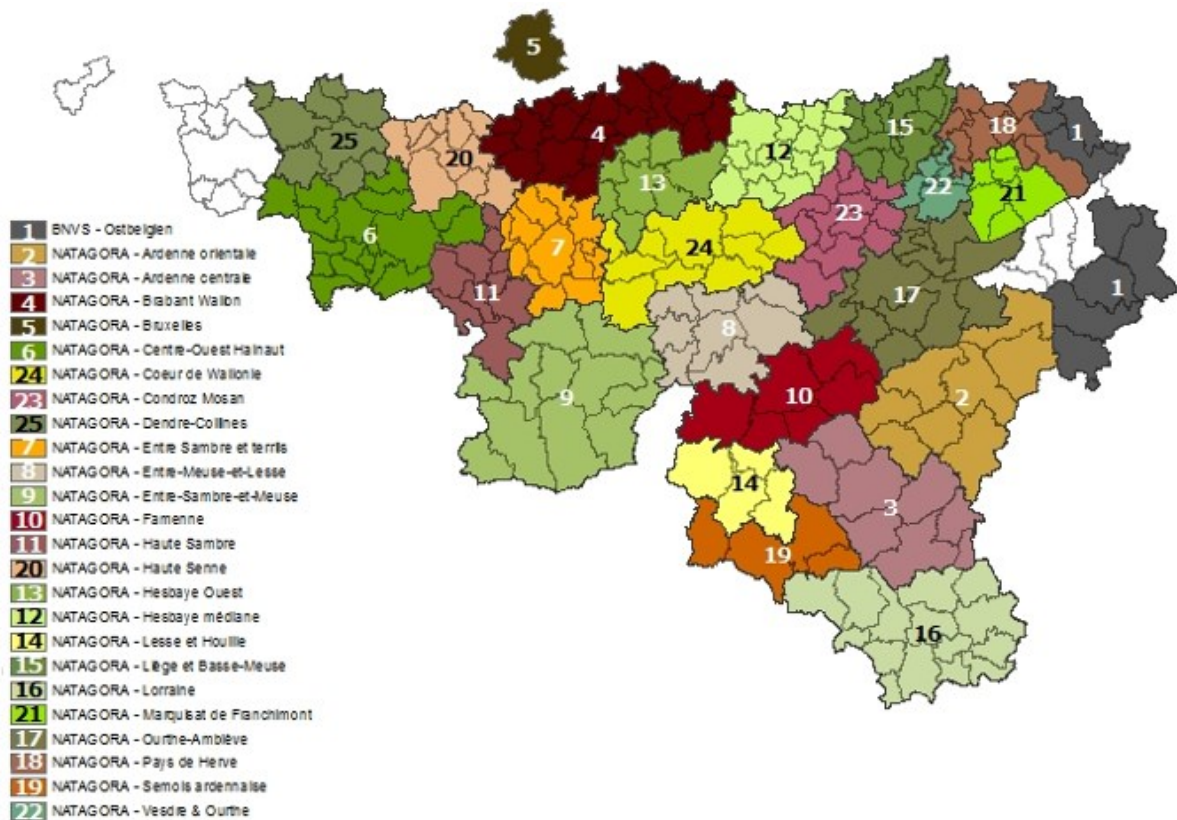
Quels sont les différents types de groupes de volontaires ?

Devenir Volontaire chez Natagora passe par l'**adhésion à un groupe** pour y mener des actions en fonction de vos affinités, compétences et disponibilités. Ci-dessous nous vous proposons un aperçu des différentes possibilités offertes par notre structure. Il est intéressant de noter qu'il est possible de s'impliquer dans plusieurs groupes à la fois.

Vous êtes membre et volontaire chez Natagora et vous souhaitez vous investir encore plus au sein de l'association ? Il est aussi possible de devenir Membre Effectif et même de faire part du Conseil d'Administration. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans la partie « Pour aller plus loin ».

Qu'est-ce qu'une régionale?

Les Régionales Natagora sont le relais des actions de Natagora localement. Les membres d'une régionale fédèrent les énergies, partagent leurs expériences et créent une dynamique citoyenne de proximité. Ils, elles sont le contact privilégié avec les autorités communales. Ils, elles, proposent des activités près de chez eux : balades naturalistes, création de jardins naturels, organisation d'événements, défenses de sites, conférences, implication dans des structures participatives...



En savoir plus sur les régionales : <http://www.natagora.be/volontariatlocal>

Notre partenaire Jeunes et Nature accueille désormais les membres de « Natagora Jeunes » et regroupent ainsi les passionnés de nature âgés de 5 à 25 ans.

En savoir plus sur Jeunes et Nature : <http://www.jeunesetnature.be/>

Comment fonctionne une Régionale?

Au sein d'une régionale, vous avez le choix de vous investir occasionnellement ou de façon récurrente selon vos disponibilités... Il est souhaitable néanmoins que chaque régionale puisse être un relais pour l'association localement, pour qu'un maximum d'actions de l'association y soient menées.

Généralement on retrouve des fonctions de coordination dans chaque régionale. Ces fonctions ne sont pas obligatoires mais souhaitées. Elles sont à définir entre les volontaires des régionales lors l'Assemblée Annuelle. La nomination de ces personnes est à revoir chaque année lors de cette assemblée.

En quoi consiste le rôle de « Président(e) » ?

- Etre la personne de contact avec Natagora et les membres de la régionale.

- Prendre en charge la représentation vis-à-vis de l'extérieur.
- Avoir une fonction d'animation et de coordination au sein de la régionale.
- Avoir une vision globale, être une personne de référence.
- S'occuper de recrutement de volontaires.
- Rechercher des financements localement.
- Veiller à organiser l'assemblée annuelle de la régionale.

Ces données sont à titre indicatif la personne qui occupe cette fonction peut bien sûr déléguer certains points à d'autres personnes de la régionale.

En quoi consiste le rôle de « Secrétaire » ?

- Soutenir le Président(e).
- Connaître l'ensemble des différentes entités, de la régionale.
- Coordonner leurs activités et relayer les informations.
- Tenir à jour la banque des données des coordonnées des membres de la régionale.

En quoi consiste le rôle de « Trésorier(e) » ?

- Tenir les comptes à jour de la régionale.

Comment naissent les régionales ?

La création d'une régionale se fait suite à une demande locale, elle s'adresse particulièrement à toutes les personnes membres de Natagora dans la région concernée. Une convention des régionales Natagora est disponible à la demande. Cette convention permet de donner des orientations concernant le fonctionnement d'une régionale. Chaque régionale est organisée en fonction des objectifs de ses membres, certaines ont des cellules thématiques ou groupes de travail, d'autres fonctionnent en un seul groupe.

Qu'est-ce qu'une section Aves?

Nos **Sections Aves**, quant à elles, sont les relais locaux du pôle ornithologique de Natagora. À ce titre, elles organisent notamment des points d'écoute et des balades guidées dans leur région. Les ornithologues et passionnés d'oiseaux ont la possibilité de se regrouper en Sections locales. Ils peuvent ainsi échanger leurs observations, organiser des séances d'identification d'oiseaux, des séances de projection de films ou de diapositives, participer à des enquêtes régionales et des suivis d'oiseaux sur le terrain, aux enquêtes pour l'Atlas des oiseaux nicheurs...

Qui contacter ?

- **Aves Bruxelles-Brabant** : Brigitte Chiwy - 02 653 03 55
- **Aves Liège** : André Burnel - 04 263 36 70 (soir)
- **Aves Luxembourg** : Pascal Pierre - 0496 27 48 46
- **Aves Mons-Tournai** : Alain Malengreau - 0486 27 53 08
- **Aves Namur** : André Monmart - 0497 93 70 29

En savoir plus : http://www.aves.be/index.php?id=section_aves

Qu'est-ce qu'un groupe de Travail (GT) ?

Natagora compte en son sein un vaste réseau de volontaires qui, grâce à ses observations, permet de comprendre les fluctuations des populations animales et végétales. Cela se fait de manière spontanée ou lors d'actions telles que points d'écoutes, recensement de chauves-souris en grottes, suivis botaniques ou des populations de batraciens.

Grâce aux données recueillies, de nombreux Groupes de Travail (GT) mettent sur pied des actions concrètes de protection, posant des nichoirs pour des oiseaux menacés, assurant la traversée des grenouilles et crapauds, restaurant les anciens vergers hautes-tige, ou encore sensibilisant les propriétaires aux nids d'hirondelles sur les façades.

Participer à ces actions, c'est en apprendre plus en aidant à sauvegarder nos espèces locales.

Qui contacter ?

- **GT Blaireau** : Joëlle Huysecom - joelle.huysecom@natagora.be
- **GT Busards** : Vincent Leirens - busards@aves.be
- **GT Chauves-souris (« Plecotus »)** : 081/390 725 – plecotus@natagora.be
- **GT Chouettes & hiboux** : Estelle Gottardi - estelle.gottardi@gmail.com
- **GT Hirondelles** : Charlie Carels - hirondelles@aves.be
- **GT Martinets** : Martine Wauters - martinets@aves.be
- **GT Hyménoptères** : Jean-Sébastien Rousseau-Piot - js.rousseau Piot@natagora.be
- **GT Loup et grands mammifères** : Anne-Laure Geboes - annelauregeboes03@yahoo.fr
- **GT Paco (Proyer & Co)** : Thierry Ory - thierry.ory@natagora.be et Philippe Hermand - philippe.hermand@gmail.com
- **GT Papillons de Nuit** : Patrick Liggehezolo - patrick.liggehezolo@natagora.be
- **GT Reptiles & batraciens** : Raïne - 081/390 724 - raïne@natagora.be

En savoir plus : <http://www.natagora.be/index.php?id=3784>

Qu'est-ce qu'une Commission de Gestion (CG) ?

Regroupés en Commissions de Gestion, les volontaires mettent en place des plans de gestion sur chaque réserve naturelle. Ils permettent de planifier à long terme les mesures visant à restaurer et favoriser la faune et la flore.

Fauchage et ratissage, plantation de haies, débroussaillage de ligneux, creusement de mares, abattage d'épicéas, pose de clôtures, entretien de zones humides... de très nombreuses activités sont organisées dans nos réserves naturelles. En y prenant part, vous participez à améliorer la biodiversité de ces milieux ainsi qu'à sauver de nombreuses espèces menacées. Et vous mesurez très concrètement les résultats de votre action !

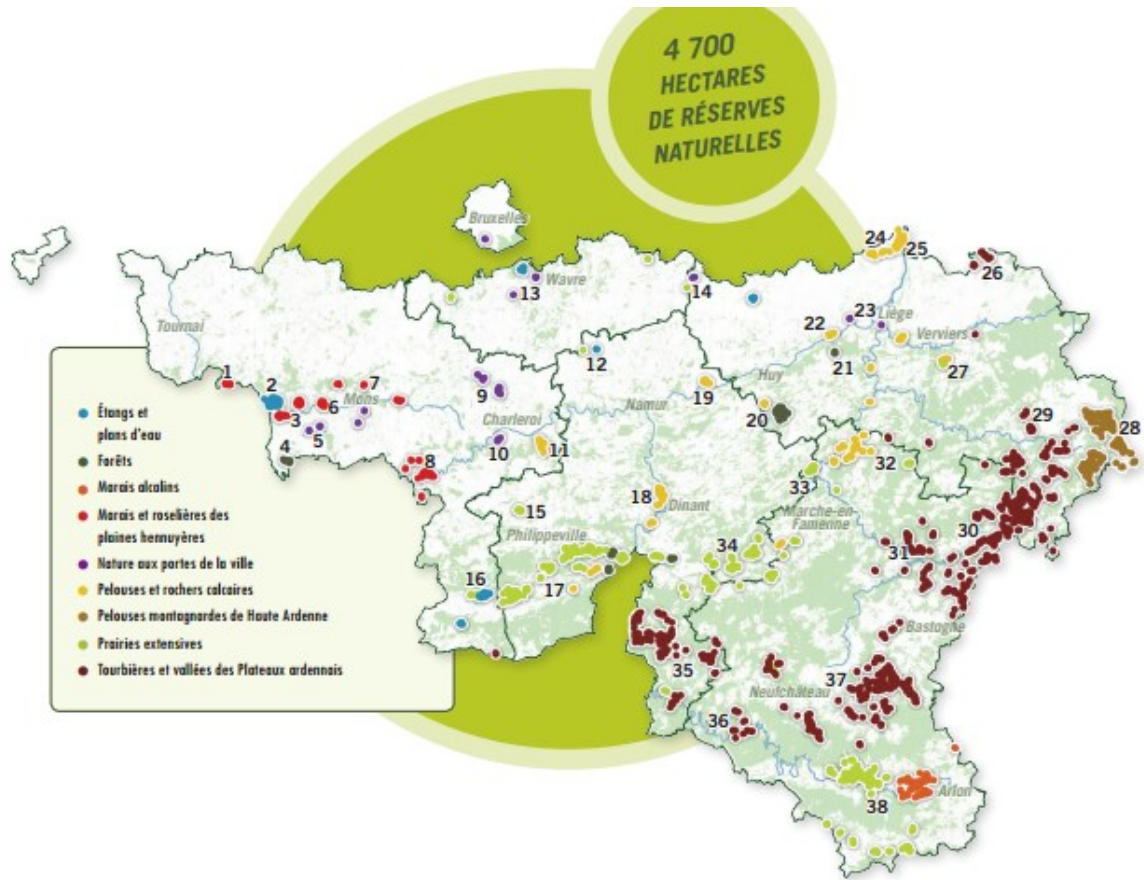
Les journées de gestion sont également des moments conviviaux, de rencontre, où chacun aide selon ses capacités

La commission de gestion :

- est animée par un/une président(e) et fonctionne selon ses règles propres.
- est responsable du suiti général de la/des réserves présente(s) sur son territoire : *elle surveille l'évolution des sites, identifie les problèmes à résoudre, débat des projets à envisager, favorise les échanges entre ses membres ;*
- participe à l'élaboration des plans de gestion et valide leur version finale *avant introduction auprès de la Région wallonne ;*
- participe à l'élaboration de projets de restauration *et contribue, le cas échéant, à la recherche de financements nécessaires ;*
- valide les projets d'études *se rapportant aux réserves relevant de ses compétences et les autorisations d'accès/ de prélèvements qui y sont liées ;*
- organise l'ouverture de la/des réserve(s) au public, en partenariat avec la Régionale de son territoire, *par l'initiation de visites guidées, d'activités de découverte ou de volontariat ;*

Les réunions de la Commission de gestion font l'objet de compte-rendus transmis au département Conservation.

Qui contacter ?



Au besoin vous pouvez contacter les relais des différentes commissions de gestion dont voici les coordonnées :

- vincent.swinnen@natagora.be - 065 75 54 75
 - 1 Plaine de l'Escaut
 - 2 Harchies – Hensies – Pommeroeul
 - 3 Basse Haine
 - 4 Deux Honnelles
 - 5 Terrils du Borinage
 - 6 Marionville
 - 7 Haute Haine
 - 8 Haute-Sambre
 - 9 Étang de Launoy
 - 10 Val d'Heure
 - 11 Sébastopol
- julien.taymans@natagora.be - 081 39 07 33
 - 12 Gembloux
 - 13 Brabant wallon

- 14 Lincent
- 15 Eau d'Yves
- olivier.kints@natagora.be - 0494 88 15 44
 - 16 Domaine de Virelles
 - 17 Sud Entre-Sambre-et-Meuse
- rudi.vanherck@natagora.be - 0474 56 88 34
 - 18 Haute Meuse
 - 19 Sclaigneaux
 - 20 Modave
 - 21 Rognac
 - 22 Aux Roches
 - 23 Liège
 - 24 Basse Vallée du Geer
 - 26 Montagne Saint-Pierre
- eric.leprince@natagora.be - 081 39 07 30
 - 26 Gueule et Gulp
- sebastien.pirotte@natagora.be - 0474 56 90 32
 - 27 Vesdre & Hoëgne
- alexander.rauw@natagora.be - 080 44 86 44
 - 28 Ostbelgien
- philippe.collas@natagora.be - 080 41 81 84
 - 29 Entre Fagne et Amblève
 - 30 Ardenne orientale
 - 31 Martin Moulin
- marie.stephany@natagora.be - 0496 05 45 06
 - 32 Ourthe et Aisne
 - 33 Enneilles
- patrick.lighezzolo@natagora.be - 0495 63 08 15
 - 34 Famenne
- joelle.huyscom@natagora.be - 0474 54 52 64
 - 35 Lesse et Houille
 - 36 Semois ardennaise
- stephane.bocca@natagora.be - 063 41 21 34
 - 37 Ardenne méridionale
- jean-luc.mairesse@natagora.be - 063 41 21 34
 - 38 Haute Semois et Gaume

En savoir plus sur les gestions : <http://www.natagora.be/index.php?id=3783>

Comment ces groupes sont liés à Natagora ?

Une convention Natagora est un document qui décrit et détermine les modalités de fonctionnement des groupes volontaires, leur autonomie, leur gestion financière, leur champ d'activité, leurs relations avec l'ensemble de l'association. Afin d'avoir un cadre de référence et de faciliter l'organisation quotidienne de chacun. Pour qu'un groupe de volontaires soit reconnu comme faisant partie de Natagora il devra signer ladite convention.

Comment participer à un chantier nature dans les réserves naturelles ?

Préserver la nature nécessite en effet des bras pour creuser des mares, faucher des prés, aménager des sentiers... **Des actions concrètes qui permettent à des plantes et animaux menacés de s'y développer.** Ces chantiers mêlent convivialité et découverte de la nature...

L'agenda des Chantiers nature (dans les réserves naturelles de Natagora), « Nature Côté Action », propose près de 130 journées et séjours actifs et vous invite à participer à la **gestion de réserves naturelles aux quatre coins de la Wallonie et à Bruxelles.**

« Nature Côté Action » est téléchargeable sur notre site internet (<http://www.natagora.be/nca>). Vous pouvez obtenir la version papier gratuitement au 081/390 720.

Ce programme comprend de très nombreuses journées de gestion organisées par nos équipes dynamiques de Volontaires. Elles vous permettront à la fois d'aider à la protection d'une réserve naturelle et de donner un coup de main à des personnes qui offrent déjà une partie de leur temps libre pour la protection de la nature. Le travail dans la réserve est généralement précédé d'une visite de celle-ci comprenant une explication sur les objectifs de l'entretien.



Pour participer, c'est très facile : il suffit généralement de se rendre au lieu de rendez-vous indiqué. N'oubliez pas de prévenir l'organisateur de votre venue lorsque cela vous est demandé, c'est important pour l'organisation des activités... et souvent, de votre repas ! Si vous souhaitez en faire la promotion dans votre région, votre boulangerie, la salle d'attente chez votre médecin, votre coiffeur... le programme « Nature Côté Action » est à votre disposition aux secrétariats de Natagora à Namur, Bruxelles, Liège

En savoir plus : http://www.natagora.be/index.php?id=agissez_reserves